



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°508 du 9 au 15 janvier 2025

PAIX ET RÉCONCILIATION
DÉFIS MULTIPLES

CROISSANCE ÉCONOMIQUE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DURABLE

2025

ANNÉE ÉLECTORALE ?

GRATUIT

Ne peut être vendu

Plus d'une année après le report de l'élection présidentielle, certains signaux laissent penser que le scrutin pourrait enfin se tenir en 2025.



**Du nouveau
chez Sahel Infusion
CAFÉ GINGEMBRE
made in Mali**



Commande par téléphone (00223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 67 78 / 66 74 96 62
www.sahelinfusion.com

ÉDITO

2025 : Entre espoirs et défis

L'année 2024 a été particulièrement éprouvante pour le pays, confronté à des défis majeurs sur plusieurs fronts. Malgré des efforts, la situation sécuritaire demeure préoccupante, avec des attaques récurrentes de groupes armés perturbant la quiétude des populations. La transition politique, quant à elle, se poursuit sans annonce précise quant à l'organisation de l'élection présidentielle tant attendue. Lors de son discours à la Nation, le 31 décembre 2024, le Président de la Transition n'a pas évoqué de date pour ce scrutin important et attendu, laissant planer l'incertitude sur le retour à un ordre constitutionnel normal. Les inondations de l'année écoulée ont été particulièrement meurtrières et dévastatrices, causant de nombreuses pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants. Ces catastrophes ont dévoilé la vulnérabilité des infrastructures et l'urgence de mesures préventives pour éviter la répétition de tels drames. Par ailleurs, force est de reconnaître qu'aujourd'hui les conditions de vie des Maliens ont connu une certaine détérioration, exacerbée par une crise énergétique persistante. Malgré le lancement de projets de centrales solaires, la demande en électricité dépasse largement l'offre, entraînant des coupures fréquentes. En dépit des annonces fortes, le bout du tunnel est encore lointain. Cette situation, combinée à la hausse du coût de la vie, a conduit à des mouvements sociaux et à des annonces de grèves dans divers secteurs. Ainsi, l'année 2025 s'annonce décisive pour le pays. Les défis à relever incluent l'amélioration de la sécurité, la stabilisation économique, la mise en place d'infrastructures résilientes face aux aléas climatiques et la satisfaction des aspirations démocratiques de la population. La communauté nationale attend avec impatience des actions concrètes pour surmonter ces obstacles et construire un avenir plus serein.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

25 millions

C'est le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë au Soudan du Sud en 2024.

ILS ONT DIT...

- « Je décrète 2025 Année de la Culture, pour la promotion accrue de nos artistes et la valorisation de notre patrimoine culturel ». **Assimi Goïta, Président de la Transition du Mali**, le 31 décembre 2024.
- « Nous mettrons fin à toute forme d'exploitation qui nuit à l'Amérique. Le monde entier saura que nous sommes de retour, plus forts et plus déterminés que jamais ». **Donald Trump, Président élu des États-Unis**, le 5 janvier 2025.
- « À la date d'aujourd'hui, je n'ai pas pris ma décision. Je suis en bonne santé et désireux de continuer à servir mon pays ». **Alassane Ouattara, Président de la Côte d'Ivoire**, le 9 janvier 2025.

Donnez votre avis sur **Journal du Mali**

RENDEZ-VOUS

9 - 11 janvier 2025 :
États généraux de la Culture, de l'Artisanat, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme - CICB Bamako

14 janvier 2025 :
Célébration de la Journée nationale de la souveraineté retrouvée, instituée en 2022

20 janvier 2025 :
Commémoration du 64^{ème} anniversaire de la création de l'Armée malienne

4 - 9 février 2025 :
Festival sur le Niger à Ségou

UN JOUR, UNE DATE

17 janvier 2012 : Déclenchement de la cinquième rébellion au Mali.



Éric Sékou Chelle, ancien sélectionneur des Aigles du Mali, a été nommé entraîneur des Super Eagles du Nigeria le 7 janvier 2025.



Le procès de **Mohamed Moubdi**, ancien ministre marocain de la fonction publique, se tient le 9 janvier 2025 à Casablanca pour dilapidation de fonds publics, corruption et abus de pouvoir, après des transferts suspects liés à des contrats illégaux.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



John Dramani Mahama a été investi, ce 7 janvier, président du Ghana.

2025 : ANNÉE ÉLECTORALE ?

Alors qu'elle était initialement prévue pour février 2024, l'élection présidentielle destinée à mettre fin à la Transition a été reportée sine die en septembre 2023. Plus d'une année après ce « léger report », pour des « raisons techniques », aucune nouvelle date n'a été communiquée par le gouvernement de transition. Cependant, certains signaux laissent à penser que ce scrutin, marquant le retour à l'ordre constitutionnel au Mali, pourrait se tenir au cours de cette année.

MOHAMED KENOVI

Depuis quelques semaines, des évolutions semblent se dessiner concernant l'organisation de cette élection présidentielle dans les mois à venir. Dans une lettre de cadrage remise au Premier ministre Abdoulaye Maïga le 27 novembre 2024, le Président de la Transition a exhorté la nouvelle équipe gouvernementale à créer les conditions nécessaires « pour des élections transparentes et apaisées », lesquelles devront mettre fin à la Transition. Lors de la cérémonie solennelle de rentrée des cours et tribunaux 2024 - 2025, qu'il a présidée le 26 décembre dernier, le Général d'armée Assimi Goïta a réitéré son appel au gouvernement pour qu'il mobilise les moyens matériels, financiers et humains nécessaires à la bonne organisation des futurs scrutins, seul gage d'un retour apaisé et sécurisé à l'ordre constitutionnel. Dans cette dynamique, le Premier ministre a relancé le Cadre de concertation entre le gouvernement, les partis politiques et la société civile lors de deux rencontres tenues les 5 et 6 décembre 2024, suite à sa visite à l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE) le 2 décembre. Axées sur la présentation du point d'étape de la révision annuelle des listes électo-

rales de 2024, ces rencontres ont vu plusieurs questions relatives à l'organisation des élections être également abordées lors des échanges. « Nous allons faire l'effort d'aller vite, mais nous veillerons à ne pas confondre vitesse et précipitation. Nous ne pouvons pas nous per-

mettre d'aller vers une crise post électorale. C'est pourquoi le Chef de l'État insiste sur la création des conditions nécessaires », a déclaré le Chef du gouvernement.

Budget électoral : Un gage ?
Le 19 décembre 2024, le Conseil national de transition (CNT) a adopté la Loi des finances 2025, confirmant les fonds destinés à l'organisation des élections, aux organismes spécialisés et aux départements ministériels, pour un montant de 80,750 milliards de francs CFA, dont 6,093 milliards pour l'AIGE et 17,297 milliards pour les nouveaux organes établis par la Constitution du 22 juillet 2023. Après un retrait de la Loi des finances en 2024, la réapparition des dépenses électorales dans le budget de 2025 est perçue par plusieurs observateurs comme un signe positif pour la tenue de l'élection présidentielle cette année. Cependant, certains acteurs politiques, bien qu'ils saluent la prévision des dépenses électorales, demeurent prudents.

Je pense que le processus pour l'organisation des élections est enclenché. La grande inconnue reste la participation ou non du Président de la Transition à ces élections.

« Le fait de voir les dépenses relatives à l'organisation des élections mentionnées dans la Loi de finances est une bonne chose, mais ce n'est pas une garantie suffisante », affirme Alhassane Abba, Secrétaire général de la Convergence pour le développement du Mali (CODEM). « Tant que nous ne serons



L'élection présidentielle destinée à mettre fin à la Transition pourrait se tenir en 2025.

pas convoqués pour échanger en tant que classe politique sur la tenue des élections, nous demeurerons inquiets et sceptiques », poursuit-il. Hamidou Doumbia, Secrétaire politique du parti Yelema, partage cet avis. Pour lui, au-delà de l'adoption du budget, il faut un chronogramme clair, avec des dates fixées pour les élec-

Signaux positifs En plus de l'adoption par le CNT de la Loi des finances 2025 prévoyant un budget pour les élections, l'AIGE s'active également. L'organe chargé de l'organisation des élections a commencé en décembre une série de formations pour les membres de ses coordinations dans toutes les régions du pays.

tions et un engagement ferme des autorités de la Transition. « En 2021, les dépenses électorales étaient déjà inscrites dans le budget. Pourtant, les élections n'ont pas eu lieu. Il y a eu ensuite deux prolongations de la Transition. Cela ne peut donc pas être une garantie », affirme M. Doumbia.

L'objectif est de renforcer leurs capacités, notamment en ce qui concerne la centralisation des résultats des scrutins et la collaboration entre l'AIGE, les partis politiques, la société civile et le ministère de l'Administration territoriale. Déjà en juillet dernier, quelques jours après la levée de la suspension des activités des partis

REPÈRES

27 novembre 2024 :

Le Président de la transition invite le gouvernement à à créer les conditions nécessaires pour l'organisation des élections

5 et 6 décembre 2024 :

Le premier ministre rencontre la classe politique et les organisations de la société civile

80,750 milliards FCFA :

Montant prévu pour les dépenses électorales dans le budget d'Etat de l'année 2025

politiques, l'AIGE avait convié la classe politique et les acteurs de la société civile pour faire le point sur ses avancées dans la préparation des futures échéances électorales. Pour Soumaïla Lah, enseignant-chercheur et analyste politique, l'activité actuelle

de l'AIGE sur le terrain et ses contacts réguliers avec les partis politiques pour aborder les questions électorales et trouver un consensus à ce sujet sont des indicateurs de la tenue des élections en 2025. Deux autres facteurs soutiennent son analyse : la Loi de finances 2025 qui prévoit une enveloppe pour les élections et la création d'un ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et du soutien au processus électoral. « Je pense que le processus pour l'organisation des élections est enclenché. La grande inconnue reste la participation ou non du Président de la Transition à ces élections », indique M. Lah. Par ailleurs, la libération le 5 décembre 2024 des 11 leaders politiques issus de la Coalition des partis signataires de la Déclaration du 31 mars 2024, arrêtés en juin

dernier, est perçue comme une volonté des autorités de la Transition d'apaiser le climat politique, favorisant ainsi les échanges avec la classe politique pour l'organisation d'élections pacifiques. Cependant, pour Youssouf Sissoko, journaliste et analyste politique, même si ces signaux montrent que les autorités sont en bonne voie pour organiser les élections en 2025, « rien ne garantit véritablement la tenue de ces élections pour l'heure ». Selon le politologue Bréhima Mamadou Koné, au-delà de la volonté politique apparente des autorités d'aller aux élections, seul un chronogramme électoral clair pourrait dissiper les doutes entourant la tenue du scrutin présidentiel en 2025.

Silence intrigant Alors que beaucoup s'attendaient à une annonce sur la tenue des élections en 2025 dans son discours de Nouvel an, le Président de la Transition n'a pas abordé la question lors de son adresse à la Nation du 31 décembre 2024. Ce silence sur la question électorale remet-il en cause tous les autres signaux tendant vers l'organisation de l'élection présidentielle en 2025 ? « Le fait que rien n'ait été dit à ce sujet laisse perplexe. Il est évident que l'écrasante majorité des Maliens attend la fin de la transition et des élections pour le retour à l'ordre constitutionnel de notre pays », a réagi l'ancien Premier ministre Moussa Mara. Pour un autre acteur politique qui a requis l'anonymat, cela indique simplement que les militaires au pouvoir ne sont pas prêts à organiser les élections dans les mois à venir.

« Ce silence du Président sur le sujet des élections lors de son discours de Nouvel an est inquiétant. Cela signifie que malgré les signaux envoyés depuis un certain temps pour la tenue des élections, les autorités de la Transition n'ont pas encore réellement tranché sur le timing », conclut notre interlocuteur. ■

3 QUESTIONS À



DR. JEAN-FRANÇOIS MARIÉ CAMARA

Enseignant-chercheur à l'USJPB

1 Doit-on s'attendre à l'organisation de l'élection présidentielle en 2025 ?

À mon avis, il est fort probable que l'élection présidentielle se tienne cette année. Dans le budget prévisionnel 2025 adopté par le Conseil national de transition il y a un chapitre consacré à l'organisation des élections générales. On peut donc espérer qu'avant la fin de cette année, l'élection présidentielle sera tenue.

2 Selon vous, toutes les conditions sont-elles réunies pour la bonne organisation de cette élection ?

Les conditions sont réunies. En 2023, le gouvernement de transition a pu organiser le référendum pour l'adoption d'une nouvelle Constitution. Partant de là, je pense que le défi de la bonne organisation de l'élection présidentielle pourra également être relevé. L'AIGE est aujourd'hui bien outillée pour réussir ce challenge.

3 Lors de son discours du 31 décembre 2024, le Président de la Transition n'a pas évoqué la perspective de l'élection présidentielle. Cela remet-il en cause la possible tenue de ce scrutin en 2025 ?

Certains pensent que le Président de la Transition a délibérément passé le sujet sous silence lors de son adresse à la Nation parce que cela ne s'inscrit pas dans l'agenda des autorités de la Transition pour cette année. Mais je ne partage pas cet avis. Je reste optimiste quant à la tenue du scrutin présidentiel avant la fin de l'année 2025.

RÉTROSPECTIVE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS AU MALI EN 2024

L'année 2024 a été marquée par une série d'événements significatifs sur les plans politique, sécuritaire, économique et culturel. Voici un aperçu chronologique des faits les plus marquants de l'année écoulée.

JANVIER

- **19 janvier** : Effondrement d'une mine d'or artisanale à Kangaba (région de Koulikoro), causant la mort d'au moins 73 personnes.
- **25 janvier** : Annonce de la fin de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger signé en 2015.
- **28 janvier** : Retrait du Mali, du Niger et du Burkina Faso de la CEDEAO, accusant l'organisation de s'éloigner des idéaux panafricanistes.

FÉVRIER

- **4 février** : Élimination des Aigles du Mali en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations par la Côte d'Ivoire.
- **19 février** : Collision entre un bus et un camion près de Kessedougou (région de San), causant 15 morts et 46 blessés.
- **26 février** : La CEDEAO lève les restrictions sur le recrutement des citoyens de la République du Mali pour des postes au sein des institutions de l'organisation.

MARS

- **7 mars** : Création d'une force conjointe par l'Alliance des États du Sahel (AES) pour lutter contre les groupes jihadistes.

AVRIL

- **11 avril** : Suspension des partis politiques pour des raisons d'ordre public et pour organiser le dialogue inter-Maliens.
- **13 avril - 10 mai** : Tenue du Dialogue Inter-Maliens pour la paix et la réconciliation nationale.
- **16 avril** : Enlèvement de plus de 110 personnes par des terroristes près de Bandiagara.

JUIN

- **8 juin** : Effondrement d'un tunnel dans une mine artisanale à Kalana, tuant au moins 22 mineurs.
- **20 juin** : Arrestation de onze leaders politiques à Bamako pour non-respect de l'interdiction des activités politiques.

JUILLET

- **1^{er} juillet** : Ouverture d'une session spéciale de la Cour d'assises.
- **6 juillet** : Création officielle de l'AES, renforçant la coopération entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger.
- **10 juillet** : Levée de la suspension des activités politiques.

- **19 juillet** : Décès de Toumani Diabaté, musicien de renom.
- **27 juillet** : Affrontements meurtriers à Tinzaouaten entre les forces maliennes et leurs partenaires contre les rebelles et les terroristes.
- **31 juillet** : Annonce de la création de la compagnie aérienne nationale « Mali Airlines SA ».

AOÛT

- **4 août** : Rupture des relations diplomatiques avec l'Ukraine.
- **23 août** : Déclaration de l'état de catastrophe nationale par le Président à cause des inondations.

SEPTEMBRE

- **16 septembre** : Le Mali est sacré champion de l'Afrobasket U18 chez les filles et les garçons à Pretoria, en Afrique du Sud
- **17 septembre** : Attaque jihadiste majeure à Bamako, ciblant l'aéroport militaire et une école de gendarmerie.
- **24 septembre** : Le Mali annonce l'acquisition de drones turcs Akinci, renforçant ses capacités militaires et de surveillance.

NOVEMBRE

- **4 novembre** : Rentrée des classes, après un report d'un mois à cause des inondations.
- **16 novembre** : Ouverture de la 14^{ème} édition de la Biennale de la photographie.
- **20 novembre** : Limogeage du Premier ministre Choquel Maïga, remplacé par le Général de division Abdoulaye Maïga.
- **26 novembre** : Suspension pour 6 mois de la chaîne de télévision Joliba TV News.
- **30 novembre** : Décès du Professeur Issa N'Diaye.

DÉCEMBRE

- **1^{er} décembre** : Frappe de drones de l'armée malienne à Tinzaouaten, tuant huit dirigeants séparatistes.
- **5 décembre** : Libération des 11 leaders politiques, incarcérés depuis juin pour avoir tenu une réunion.
- **15 décembre** : Inauguration de la première usine de lithium à Goulamina.
- **18 décembre** : Changement de noms de 25 artères, places et universités de la capitale.
- **23 décembre** : Condamnation d'Issa Kaou Djim pour « offense publique envers un chef d'État étranger » et « injures via un système d'information ».
- **26 décembre** : Enlèvement d'Amadou Hady Tall, Khalife général de la Tijaniyya de Nioro du Sahel.



Découvrez notre **connexion**
à la **maison.**



20 28 00 00
www.afribone.com



PAIX ET RÉCONCILIATION : UNE COMMISSION AUX DÉFIS MULTIPLES

La nouvelle Commission de rédaction de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, mise en place fin décembre, soulève de nombreuses interrogations sur son inclusivité et son efficacité. Face à une crise humanitaire et sécuritaire alarmante, les attentes des citoyens, en particulier des femmes et des jeunes, sont loin d'être entièrement satisfaites.

MASSIRÉ DIOP

Bien qu'ambitieuse dans sa mission, la Commission fait face à des critiques concernant sa composition. La sous-représentation des femmes (deux seulement, sans expérience notable en résolution de conflits) et l'absence des jeunes, pourtant les plus affectés par la crise, fragilisent sa légitimité. L'exclusion des principaux protagonistes des conflits, notamment les groupes armés et rebelles, remet en question l'efficacité du processus. La récurrence de mêmes membres, souvent impliqués dans d'autres mécanismes de la Transition ou occupés par des fonctions administratives, soulève des préoccupations quant à leur capacité à mener à bien ce projet. Ces lacunes révèlent un décalage entre les attentes d'une population épuisée par des années de conflits et les décisions des autorités de la Transition. L'absence de transparence est un autre point d'ombre. Ainsi, une source proche du processus a révélé que les travaux de la première Commission n'avaient pas abouti à une remise officielle de l'avant-projet de Charte,



Le président du comité de pilotage du Dialogue inter-Maliens remettant son rapport au président de la Transition

Urgence humanitaire en 2025 Toutefois, il convient de préciser que les défis de 2025 ne sont pas seulement politiques, mais aussi profondément humanitaires. Selon un rapport du Cluster Protection au Mali, le premier semestre 2024 a vu une aggravation dramatique de la situation sécuritaire. Près de 330 713 personnes déplacées internes ont été recensées, dont 58%

Se reconnecter avec la population Lassée des promesses non tenues, la population attend des actions concrètes. La réconciliation nationale doit aller au-delà des discours officiels pour répondre aux attentes des citoyens, en particulier des femmes et des jeunes, qui sont les premières victimes de la crise. Les mécanismes actuels, perçus comme technocratiques et déconnectés, doivent être réformés pour redonner de la voix aux acteurs locaux. Il faut noter qu'en 2025 le succès de tout processus de réconciliation doit être basé sur la capacité à établir un dialogue authentique et inclusif. Pour relever les défis critiques de cette année, la Commission devrait adopter des stratégies claires. Cela inclut une transparence immédiate sur ses travaux et une communication régulière avec les citoyens pour restaurer la confiance. Une révision de sa composition est essentielle pour intégrer davantage de

EN BREF

UNION AFRICAINE : UNE NOUVELLE APPROCHE POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX

Alors que la MINUSMA vient de terminer son retrait du Mali, l'Union Africaine (UA) repense ses opérations de maintien de la paix. Un document récent de la Friedrich Ebert Stiftung (FES), intitulé « Missions africaines de maintien de la paix : apprendre de l'expérience de la MINUSMA au Mali », explore les défis et perspectives des initiatives africaines en matière de paix. Succédant à l'AMISOM, l'ATMIS (Mission de transition de l'Union africaine en Somalie) déployée fin décembre 2024, vise à stabiliser la Somalie et à transférer les responsabilités sécuritaires aux forces locales. Cependant, elle risque de reproduire les lacunes de la MINUSMA, telles qu'un soutien insuffisant aux institutions locales et des limites dans la coordination des parties prenantes. Le document souligne l'importance de mandats adaptés et d'une légitimité perçue par les populations locales. Les missions africaines doivent surmonter des problèmes structurels, comme le financement insuffisant. La FES plaide pour une souveraineté sécuritaire accrue en Afrique, avec des réformes et un engagement politique fort des dirigeants africains pour construire une paix durable. ■

femmes, de jeunes et d'acteurs politiques et sociaux représentatifs et reflétant mieux la diversité de la société malienne. Selon des experts, la mise en place d'un mécanisme indépendant pour évaluer l'application des recommandations garantirait leur mise en œuvre effective et renforcerait la crédibilité du processus. ■



FADIMATA WALETT OUMAR

« Pour mettre fin aux conflits, il faut se concentrer sur le développement »

Fadimata Walett Oumar est militante des droits de la femme. Engagée dans le processus de paix et le développement local, elle nous donne son regard sur le processus et la place des femmes pour le retour de la cohésion sociale.

PROPOS RECUEILLIS PAR FATOUMATA MAGUIRAGA

Quel est votre regard sur l'année qui vient de s'écouler concernant la défense des droits des femmes ?

Mon regard est toujours positif. Je suis optimiste et je pense qu'il y a eu des progrès. De nombreuses associations œuvrent pour la défense des droits des femmes, ce qui a permis à celles-ci d'être davantage entendues. Il existe également la Loi n°2015-052 et la Résolution 1325 des Nations Unies, qui favorisent la promotion de ces droits. Cependant, ces avancées ne sont pas encore complètement acquises.

Par rapport au processus de paix, comment impliquer davan-

tage les femmes ?

Nous avons réalisé des avancées, mais il reste encore beaucoup à faire. C'est aux femmes de lutter pour obtenir leur place. Nous sommes plus fortes lorsque nous agissons ensemble. Les femmes s'impliquent de plus en plus et ont intégré l'ancien accord, même si cela a été tardif. Leur contribution a été significative. À l'époque, les discussions étaient principalement axées sur les préoccupations sécuritaires, tandis que les questions de développement, qui sont à la base de tout conflit, étaient peu abordées. Pour mettre fin à ces conflits, il est essentiel de se concentrer sur le développement. Malgré l'insécurité, les femmes continuent de travailler. Bien qu'elles soient souvent marginalisées, elles doivent persévérer et s'unir. Il est crucial de ne pas les exclure et de les impliquer dans le processus décisionnel.

Quel rôle peuvent-elles jouer dans le nouveau processus ?

Les femmes jouent un rôle de réconciliation, en tant que mères, sœurs et filles. Elles ont un rôle essentiel à jouer dans la sensibilisation, un rôle naturel, qu'elles exercent depuis longtemps. Il est donc important d'impliquer toutes les femmes, de toutes les couches sociales. C'est une lutte collective pour que les femmes s'unissent afin de bâtir la paix et la cohésion sociale, permettant ainsi à notre pays d'avancer.

Quelles sont vos attentes pour 2025 ?

Je vis dans l'espoir et je pense qu'il est fondamental. Nous espérons toujours nous retrouver pour aider notre pays, car le Mali nous appartient à tous. C'est ensemble que nous réussissons. Nous devons partager une vision commune pour que notre pays puisse s'en sortir. Chaque jour je lutte pour cette unité et j'encourage les femmes à prendre leur place. Je suis membre d'une association qui regroupe des hommes et des femmes et dont l'objectif est de travailler pour la famille, le pays et l'intérêt national. ■

La réconciliation nationale doit aller au-delà des discours officiels pour répondre aux attentes des citoyens.

empêchant une lecture claire des recommandations formulées. Cette opacité alimente la méfiance envers un processus perçu comme bureaucratique et éloigné des réalités de terrain. Pourtant, certaines recommandations touchaient des thématiques importantes, telles que la paix, la sécurité, la réconciliation et la cohésion sociale.

sont des enfants. De plus, la violence armée a causé 2 009 morts et entraîné 19 113 violations des droits humains, avec une augmentation de 288% par rapport à 2023. Les Violences basées sur le genre (VBG), avec 7 641 incidents recensés et des violations graves contre des enfants, témoignent de l'urgence d'une réponse globale et inclusive.



Transformer votre **réseau local**
en toute **sérénité.**



20 28 00 00

www.afribone.com



INONDATIONS ET POLLUTION : LA CRAINTE D'UNE CRISE ENVIRONNEMENTALE MAJEURE EN 2025

Le Mali fait face à deux crises environnementales majeures : des inondations historiques qui continuent de dévaster des régions entières malgré la fin de l'hivernage et une pollution atmosphérique croissante, à Bamako notamment. Ces phénomènes, aggravés par les pratiques humaines et le manque d'application des politiques environnementales, posent des défis colossaux pour l'avenir.

MASSIRÉ DIOP



Des sinistrés des inondations à Tombouctou en septembre 2024.

Depuis juillet 2024, des inondations d'une ampleur exceptionnelle ravagent le pays, causant des dégâts considérables. Près de 259 795 personnes ont été touchées, avec un bilan d'une centaine de décès et 148 blessés. Les régions de Ségou, Gao et Tombouctou sont parmi les plus durement affectées. À Gao, plus de 1 990 maisons se sont effondrées sous l'effet de précipitations intenses. Malgré la fin de l'hivernage en octobre 2024, les niveaux d'eau restent critiques, détruisant des infrastructures et exposant les populations à des déplacements et risques sanitaires tels que le choléra et le paludisme. Parallèlement, la capitale, Bamako, est confrontée à une pollution atmosphérique alarmante. Selon l'Indice de Qualité de l'Air (IQA), les concentrations de particules fines dépassent largement les normes recommandées par l'OMS, classant l'air de la ville

comme « nocif ». Le Pr Yacouba Toloba, pneumologue, a alerté sur l'augmentation des maladies respiratoires et cardiovasculaires. En 2024, 83 décès liés aux maladies respiratoires, dont une part significative attribuable à la mauvaise qualité de l'air, ont été dénombrés. La même étude a également indiqué que plus de 260 000 personnes fréquentent les hôpitaux chaque année pour bénéficier de soins contre

Avec plus de 259 795 personnes touchées par des inondations historiques et une pollution atmosphérique "nocive", le Mali doit agir maintenant ou subir une crise environnementale sans précédent.

les pathologies respiratoires. La Pr Fatoumata Maïga, spécialiste des questions environnementales, attribue cette pollution à plusieurs facteurs : les véhicules de seconde main,

souvent mal entretenus, les activités industrielles et artisanales, ainsi que les pratiques agricoles et minières. Des pratiques qui libèrent des fumées toxiques et des particules de poussière dans l'atmosphère. Même l'élevage intensif contribue à ce problème par le dégagement de gaz issus des mélanges de bouses et d'urines. Pour réduire cette crise, elle recommande de restreindre l'importation de véhicules trop âgés, de diminuer l'utilisation de moteurs diesel et de réguler strictement les activités industrielles. Cependant, elle souligne que l'application des politiques publiques reste un défi majeur, malgré l'existence de textes. Une situation qu'elle attribue à des pratiques sociales néfastes, comme le favoritisme et l'impunité. Ainsi, l'année 2025 s'annonce déterminante pour le pays, où

des actions concrètes et une sensibilisation accrue sont nécessaires pour faire face à des crises environnementales aux conséquences imprévisibles. ■

EN BREF

AXE BAMAKO - KOULIKORO : LES TRAVAUX NOCTURNES S'INTENSIFIENT



Le Directeur général des Routes, M. Cheick Oumar Diallo, a supervisé le mardi 7 janvier 2025 les travaux nocturnes d'aménagement du tronçon urbain de la Route nationale n°27 (RN27) reliant Bamako à Koulikoro. Ces travaux visent à accélérer le rythme du chantier. Lors de cette visite, Mme le Ministre a rejoint inopinément la délégation pour évaluer l'avancement des travaux. Sur le terrain, il a été constaté que le chantier progresse. Mme Sissoko a encouragé les équipes à maintenir cette dynamique pour respecter les délais impartis. Lancé le 16 juillet 2024 par le Président de la Transition, ce projet d'aménagement de la RN27, dont la durée d'exécution est de 36 mois, vise à améliorer la fluidité du trafic, la mobilité urbaine et la sécurité routière sur cet axe stratégique. D'un coût total de 33,224 milliards de francs CFA, financé en partie par un prêt de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) à hauteur de 29,780 milliards de francs CFA, et complété par l'État malien, il prévoit l'élargissement de la route en 2x3 voies sur une distance de 7,45 km, avec des pistes cyclables, des passerelles pour piétons, ainsi que des équipements de sécurité et d'éclairage public. Rappelons qu'en 2023, le trafic moyen journalier sur ce tronçon était de 24 789 véhicules, avec une projection de 56 705 véhicules par jour en 2043, justifiant ainsi l'urgence de ces aménagements. La mobilisation des équipes en horaires nocturnes témoigne de la détermination des autorités à respecter les délais et à minimiser les perturbations pour les usagers. ■

FRANCE : NICOLAS SARKOZY FACE AUX ÉNIGMES DU « FINANCEMENT LIBYEN »

Le 7 janvier dernier s'est ouvert à Paris le procès de Nicolas Sarkozy, ancien Président français. Il est soupçonné d'avoir bénéficié de financements illicites de la part du régime libyen de Mouammar Kadhafi pour sa campagne présidentielle de 2007. Les charges retenues contre lui incluent la corruption passive, le financement illégal de campagne électorale, le recel de détournement de fonds publics et l'association de malfaiteurs.

MASSIRÉ DIOP



L'ancien président français, Nicolas Sarkozy, de nouveau à la barre.

Les allégations remontent à 2011, lorsque des responsables libyens, dont Kadhafi lui-même, ont affirmé avoir financé la campagne de Sarkozy. Ces déclarations ont été renforcées par des documents publiés par le site d'investigation Mediapart et par le témoignage de l'intermédiaire Ziad Ta-kieddine, qui a depuis rétracté ses propos. Sarkozy a toujours nié ces accusations, les qualifiant de « fantasmes ».

Ce procès intervient dans un contexte où Sarkozy a déjà été condamné dans d'autres affaires de corruption. En décembre 2024, la Cour de cassation a confirmé sa condamnation pour corruption et trafic d'influence, assortie d'une peine de trois ans de prison, dont un an ferme à purger sous surveillance électronique. L'affaire du financement libyen soulève des questions sur les motivations de l'intervention militaire française en Libye en

Guinée L'opposition maintient la pression

En Guinée, l'opposition a appelé à une manifestation le 6 janvier 2025. Malgré son interdiction, des heurts sporadiques ont opposé quelques manifestants aux forces de l'ordre, déployées massivement. Le regroupement réclame l'instauration d'une transition civile et la fin de la transition dirigée par le Général Mamadi Doumbouya, arrivé au pouvoir en septembre 2021. À l'appel de l'opposition, la manifestation, interdite par les autorités, s'est soldée par des échauffourées dans la capitale. L'objectif semble atteint pour les organisateurs. En effet, pour ce collectif, regroupant plusieurs partis politiques et organisations de la société civile, « il s'agissait de paralyser la ville pour attirer l'attention du CNRD

sur la nécessité d'avoir un dialogue ». Les « forces vives de la Guinée » avaient annoncé fin décembre ne plus reconnaître les autorités en place. Selon un accord entre la CEDEAO et le CNRD au pouvoir en Guinée, la transition était censée prendre fin le 31 décembre 2024. Dans son adresse à la Nation à l'occasion du 1er janvier 2025, le Général Mamadi Doumbouya a promis l'organisation d'un référendum courant le premier trimestre de cette année. Déplorant les morts et les nombreux blessés, les organisateurs de la manifestation ont exigé la libération des personnes interpellées et demandé aux « forces vives » de rester mobilisées jusqu'à la « mise en place d'une transition civile ». ■

2011. L'opération Harmattan, contribution française à l'intervention de l'OTAN, visait officiellement à protéger les populations civiles contre les attaques des forces de Kadhafi. Cependant, certains observateurs estiment que des considérations liées aux relations personnelles entre Sarkozy et Kadhafi ont pu influencer cette décision. La chute du régime libyen, en août 2011, suivie de la mort de Kadhafi, en octobre de la même année, ont eu des répercussions majeures sur la stabilité de la région sahélienne. La prolifération des armes et la dispersion des combattants libyens ont contribué à l'essor de groupes armés séparatistes et djihadistes au Mali, au Niger et dans d'autres pays du Sahel, déstabilisant davantage une région déjà fragile.

Censé se poursuivre jusqu'en avril 2025, le procès de Nicolas Sarkozy pourrait révéler de nouveaux éléments sur les liens entre la France et la Libye, ainsi que sur les conséquences de ces relations pour la stabilité régionale. Les implications politiques et géopolitiques de cette affaire dépassent le cadre national français, touchant aux dynamiques de pouvoir en Afrique et aux interventions étrangères sur le continent. ■

Donnez votre avis sur Journal du Mali

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

MAROC : VERS L'INSCRIPTION DU CAFTAN AU PATRIMOINE DE L'UNESCO

Le Maroc s'active pour l'inscription du caftan au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Le dossier de ce vêtement traditionnel, réputé pour la richesse de ses tissus et ses broderies, ainsi que pour son importance culturelle, sera examiné lors de la 47^{ème} session du Comité du patrimoine mondial. Ce costume, porté indifféremment par les hommes et les femmes initialement, est maintenant réservé aux femmes. Il s'est adapté à l'évolution, mais n'a jamais perdu son côté traditionnel. Véritable icône de l'élégance à la marocaine, il est porté à différentes occasions, dont les fêtes religieuses et les mariages, où il reste prisé. Ses différentes variantes ont suivi l'évolution de la mode, mais son modèle reste originel, insistent ses défenseurs. En 2025, le Maroc souhaite donc l'inscription du caftan, « qui se distingue par son aspect unique », au patrimoine culturel immatériel pour protéger son héritage et le faire connaître au monde entier. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

ABM : DÉCLARATION EN FAVEUR DE L'UNITÉ NATIONALE

En marge de la Rencontre de cohésion des communautés de Taoudénit, tenue du 3 au 5 janvier 2025 à Tombouctou et inaugurée par le Général de Corps d'Armée Ismaël Wagué, Ministre de la Réconciliation, de la paix et de la cohésion nationale, l'Alliance des Berabiches du Mali (ABM) a pris une décision significative. En effet, le 6 janvier 2025, lors de leur première réunion du Bureau exécutif, les membres de l'ABM ont annoncé leur retrait de tout mouvement susceptible de compromettre l'unité et l'intégrité territoriale du Mali, notamment la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) et d'autres entités similaires. Ils ont réaffirmé leur engagement envers les « valeurs républicaines et leur soutien aux autorités de la Transition », en particulier au Président Assimi Goïta et au Ministre Ismaël Wagué. Ils ont aussi appelé toutes les autres communautés à les rejoindre dans cette initiative visant à faire taire les armes. ■

AIGLES DU MALI : DE NOUVEAUX CHALLENGES EN 2025

Les Aigles du Mali se préparent à relever deux défis majeurs cette année : les éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 et la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025 au Maroc. Ces compétitions représentent une étape décisive pour le football malien, en quête de renouveau.

MASSIRÉ DIOP



Les Aigles en quête d'une qualification historique pour la Coupe du Monde 2026.

Dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, le Mali se trouve dans le Groupe I, aux côtés du Ghana, de Madagascar, de la République centrafricaine, des Comores et du Tchad. Après quatre journées, les Aigles occupent la quatrième place avec cinq

points. Ils sont devancés par les Comores et le Ghana (9 points chacun) et Madagascar (7 points). Le Mali a remporté une victoire contre le Tchad (3-1), concédé un match nul contre la République centrafricaine (1-1), subi une défaite face au Ghana (1-2) et partagé les points avec Madagas-

car (0-0). Pour espérer une qualification historique au Mondial, les Aigles doivent améliorer leurs performances lors des prochaines journées, à partir de mars, avec des matches importants. Cette compétition, qui se déroulera pour la première fois dans trois pays (États-Unis, Canada et Mexique), est un objectif majeur pour les Maliens, surtout après leur élimination par la Tunisie lors des barrages de 2022. En parallèle, le Mali a validé sa qualification pour la CAN 2025 en terminant premier de son groupe. Sous la direction de l'entraîneur belge Tom Saintfiet, les Aigles ont affiché des performances solides, totalisant 14 points avec 4 victoires et 10 buts marqués, tout en n'encaissant qu'un seul but. Prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 au Maroc, la CAN a été décalée pour des raisons climatiques. Le tirage au sort des groupes, le 27 janvier 2025, déterminera les adversaires des Aigles. Cette compétition est une occasion pour le Mali de briller, après avoir atteint les quarts de finale en 2024, éliminés par le pays-hôte, la Côte d'Ivoire (1-0). Fort de cette expérience, il vise les demi-finales, voire le titre.

L'année 2025 représente une véritable opportunité pour le Mali de confirmer sa progression sur la scène continentale et mondiale. Entre la CAN et les éliminatoires du Mondial, les défis sont immenses, mais les Aigles semblent prêts pour les relever. Le soutien des supporters et la rigueur dans la préparation seront essentiels pour atteindre ces ambitions. ■

CHAN 2024 Tirage au sort prévu le 15 janvier

Un peu plus d'une semaine après la fin des éliminatoires du CHAN 2024, la CAF a levé le voile sur la date du tirage au sort des groupes de la phase finale, qui se déroulera du 1er au 28 février 2025 au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie. L'instance dirigeante du football continental a annoncé le 6 janvier 2025 que ce tirage au sort aura lieu le 15 janvier prochain au Kenyatta International Convention Centre, à Nairobi. Au total, 17 pays sont qualifiés pour ce tournoi, réservé exclusivement aux joueurs locaux évoluant dans les championnats de leurs pays, en attendant les deux dernières places à attribuer par la CAF suivant des modalités bien définies. Pour rappel, le Mali, finaliste en 2016 et 2021, ne participera pas à cette édition. Les Aigles locaux ont été éliminés par les Mourabitounes locaux de la Mauritanie. ■ M.K



CARTONS DE LA SEMAINE

Libre de tout contrat depuis plusieurs mois, l'ancien capitaine des Aigles du Mali **Yacouba Sylla** (34 ans) a trouvé un nouveau point de chute. L'expérience milieu défensif a signé le 7 janvier 2025 en faveur de Châteauroux, en National 1 (D3 française).

Le **Guangzhou FC** a été interdit de Championnat professionnel par la Fédération chinoise de football (CFA) en raison d'une dette historique de 288 milliards d'euros. L'octuple Championne de Chine a été exclu le 7 janvier des 49 équipes engagées dans les ligues professionnelles locales.

2025 ANNÉE DE LA CULTURE : DES OPPORTUNITÉS POUR LES ACTEURS

L'année 2025 a été déclarée « Année de la Culture » par le Président de la Transition. Creuset de valeurs et de talents, la culture est reconnue par ses acteurs comme un levier de développement. Cependant, pour faire de cet atout un allié capable de résoudre les maux de notre société, il est nécessaire d'élaborer une stratégie, de mobiliser des moyens et, surtout, de montrer une volonté politique.

FATOUMATA MAGUIRAGA



La mosquée de Djenné, classée patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'Année de la Culture représente une opportunité pour tous les artistes qui doivent se sentir concernés, soutient Cheick Tidiane Seck, artiste musicien. La culture, en tant que facteur de vivre ensemble, constitue un pont qui doit nous relier sans pour autant nous fermer aux autres. Les artistes sont donc mis à l'honneur et doivent « transformer l'essai » grâce à des projets innovants, destinés à accroître la visibilité de notre culture et à engager un dialogue avec le

reste du monde. D'après lui, il est impératif « d'imprégner les jeunes », car toute connaissance débute par la connaissance de soi. En s'appuyant sur la « profondeur des valeurs », M. Seck estime que « nous devons colorer le modernisme avec nos parfums » pour affirmer notre spécificité. Par exemple, en matière de musique, il est essentiel d'être à la fois créatif et éthique, afin de tirer un bon parti de la modernité. On peut harmoniser son identité avec son époque sans perdre son authenticité.

Libérer l'expression Pour se développer à travers la culture, il est indispensable d'adopter une véritable stratégie et un programme d'action, estime Souleymane Cissé, cinéaste. Cette stratégie doit être conçue en collaboration avec les acteurs, car « c'est à nous de valoriser notre culture, de l'exprimer ». Si nous consommons des cultures d'ailleurs, c'est parce que ces pays ont travaillé pour se faire connaître à l'échelle mondiale. Aucun pays ne peut se développer sans sa culture, ajoute M. Cissé. Il est donc crucial « d'obligatoirement écouter les acteurs de la culture ». Pour le cinéaste, chaque acteur de la culture est d'abord un patriote, une personne qui aime profondément son pays. C'est donc à eux d'établir les fondements de la culture. En ce qui concerne l'industrie cinématographique, elle ne peut prospérer sans une implication effective des autorités, des ressources adéquates et des soutiens. Cependant, « le cinéma cherche toujours du soutien » souligne M. Cissé.

Avant tout, il est primordial de libérer l'expression culturelle, insiste M. Cissé. Sans cela, aucun développement ou épanouissement n'est possible. Il plaide aussi pour que le CNCM (Centre National de la Cinématographie et du Mali) soit doté des moyens de sa politique. Avant d'inviter les autorités à encourager la création et à soutenir les créateurs. ■

INFO PEOPLE

ENTRE KAIA GERBER ET AUSTIN BUTLER, C'EST FINI



L'année 2025 commence déjà par des séparations du côté des stars hollywoodiennes. Selon les informations de plusieurs médias américains, publiées le 8 janvier 2025, le mannequin Kaia Gerber et l'acteur Austin Butler se sont séparés à la fin de l'année 2024. Les raisons de cette séparation n'ont pas été dévoilées, mais il est rapporté que le couple rencontrait des problèmes ces dernières semaines. Kaia et Austin avaient commencé à se fréquenter en décembre 2021. Ils avaient été aperçus pour la première fois ensemble à la sortie d'un cours de yoga, avant d'officialiser leur histoire d'amour lors d'une soirée à Los Angeles en mars 2022.

BURNA BOY : LE RAPPEUR OFFRE 50 000 DOLLARS AU PROPRIÉTAIRE D'UN CLUB



Le rappeur nigérian Burna Boy a une fois de plus fait parler de lui. Après un récent showcase, il a surpris le propriétaire d'un club en lui offrant une somme colossale de 50 000 dollars en espèces. Visiblement satisfait de l'accueil qui lui a été réservé, Burna Boy a remis des liasses de billets au patron du club, qui était très ému. Ce geste a rapidement fait le tour des réseaux sociaux, suscitant plusieurs réactions. Cependant, ce n'est pas la première fois que Burna Boy fait preuve d'une grande générosité. L'artiste est également connu pour ses actions audacieuses.

Journal du Mali
L'Hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUVI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Afribone

Développez votre **présence en ligne** avec notre service d'Hébergement **web.**



20 28 00 00

Consulter notre nouveau site web

www.afribone.com

